

# COMPTE RENDU

**Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	15
- votants	17
- absents	2

**Du vendredi 5 février 2021**

L'an deux mille vingt et un le 05 février, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Étaient présents : Monsieur André NOIROT, Monsieur Elie PERRIOT, Madame Emilie BEAU, Monsieur Christian TROISGROS, Madame Marie-France MERCIER, Madame Christiane GOURLOT, Monsieur Patrick BREYER, Madame Catherine THIVET, Monsieur Olivier LADRANGE, Madame Delphine ANDRÉ, Madame Lydia HUGUENOT, Monsieur Sébastien HUMBLOT, Monsieur Damien CORNU, Madame Aurélie LAVILLE, Madame Sabine SAVARD.

Procurations : Claude PETIOT à Patrick BREYER, Amélie MOLTER à Emilie BEAU

Étaient absents excusés : Claude PETIOT, Amélie MOLTER.

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Le quorum est atteint.

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Lundi 30 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT) :**

Décision n°2020/DEC/58 du 04 décembre 2020 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner Rue du Dieu Borvo, parcelle AH470 à Bourbonne les Bains pour un montant de 1 000.00 €.

Décision n°2020/DEC/59 du 08 décembre 2020 : Demande de subventions – Travaux de voirie et réseaux des rues Amiral Pierre et Vellonne à Bourbonne les Bains.

Décision n°2020/DEC/60 : Demande de subventions – Acquisition d'un pack visio pour les réunions.

Décision n°2020/DEC/61 : Demande de subventions – Travaux de protection du captage d'eau potable du Grand Pré à Bourbonne les Bains.

Décision n°2020/DEC/62 : Demande de subventions – Rénovation de deux œuvres du Musée de Bourbonne les Bains.

Décision n°2020/DEC/63 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner Grande Rue à Bourbonne les Bains pour un montant de 195 000.00 €.

Décision n°2020/DEC/64 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue des Capucins à Bourbonne les Bains pour un montant de 35 000.00 €.

Décision n°2020/DEC/65 : Acquisition d'un don pour le musée de Bourbonne les Bains (documents d'archives et portrait du Général Maistre).

Décision n°2020/DEC/66 : Acquisition d'un don pour le musée de Bourbonne les Bains (œuvre de 2016 « 2016\_Lac de Morimond #6).

Décision n°2020/DEC/67 : Attribution d'un marché de travaux d'aménagement des rues Amiral Pierre et Vellonne à Bourbonne les Bains.

Décision n°2020/DEC/68 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue Terrail Lemoine à Bourbonne les Bains pour un montant de 16 000.00 €.

Décision n°2020/DEC/69 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue Terrail Lemoine à Bourbonne les Bains pour un montant de 39 500.00 €.

Décision n°2020/DEC/70 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue du Moulin à Bourbonne les Bains pour un montant de 20 000.00 €.

Décision n°2020/DEC/71 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue du Dieu Borvo à Bourbonne les Bains pour un montant de 20 000.00 €.

Décision n°2020/DEC/72 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue des Maranges à Villars Saint-Marcellin, Commune associée à Bourbonne les Bains pour un montant de 86.72 €.

Décision n°2020/DEC/73 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner à Villars Saint-Marcellin, Commune associée à Bourbonne les Bains pour un montant de 139.20 €.

Décision n°2020/DEC/74 : Attribution d'un marché de travaux de fourniture et pose de clôtures sur trois captages d'eau potable à Bourbonne les Bains et ses communes associées.

Décision n°2021/DEC/1 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner Avenue de la Gare à Bourbonne les Bains pour un montant de 150 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/2 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue des Capucins à Bourbonne les Bains pour un montant de 88 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/3 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue de la Vieille Route à Bourbonne les Bains pour un montant de 22 500.00 €.

Décision n°2021/DEC/4 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner rue d'Orfeuil à Bourbonne les Bains pour un montant de 45 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/5 : Dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner route de Franche Comté à Bourbonne les Bains pour un montant de 70 000.00 €.

Décision n°2021/DEC/6 : Validation de l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement des rues Amiral Pierre et Vellonne.

**DELIBERATION N°DEL-2021- 1 : Modification de la délibération n°2019/90 du 12 septembre 2019 relative à la vente de terrains à un exploitant de la Commune de Bourbonne les Bains**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De céder à Monsieur Mickaël CLER la parcelle nouvellement cadastrée La Rochotte Sud, section D n° 2487 d'une surface de 12 ha 10 a 28 ca,
- De rappeler que le montant de la vente sera calculé sur une base de 10 ha à 0,25 € le m<sup>2</sup>,
- D'approuver que les autres dispositions de la délibération n° 2019/90 sont inchangées,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**DELIBERATION N°DEL-2021- 2 : Autorisation de lancement du marché à procédure adaptée - Marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le futur projet thermal**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation sous forme de procédure adaptée concernant le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du futur projet thermal,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché susvisé, y compris les éventuels avenants,
- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021, budget annexe « Gestion des Activités Thermales et Bien-Etre ».

**DELIBERATION N°DEL-2021- 3 : Demande d'adhésion des communes de Chassigny et Guyonville au Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres (SMTPL)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter l'adhésion des Communes de Chassigny et Guyonville au Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres.

**DELIBERATION N°DEL-2021- 4 : Approbation du projet et du plan de financement - Système de vidéo surveillance en extérieur et d'alarmes pour les bâtiments communaux à Bourbonne les Bains et achat d'un gilet pare balle pour le Service de Police Municipale**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver les projets de vidéo surveillance en extérieur, d'alarmes dans les bâtiments communaux et d'achat d'un gilet pare balle,
- De se prononcer sur le système choisi, à savoir la location pour les projets de vidéo surveillance en extérieur et d'alarmes dans les bâtiments communaux,
- De se prononcer sur le système choisi, à savoir l'achat pour le projet d'un gilet pare balle pour la Police Municipale,
- D'approuver le plan de financement des projets,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

**DELIBERATION N°DEL-2021- 5 : Convention financière - Syndicat Départemental d'Energie et des Déchets 52 - Pose de prises d'illuminations de Noël à Genrupt, Commune associée à Bourbonne les Bains**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- Décide d'approuver la convention financière susvisée,
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**DELIBERATION N°DEL-2021- 6 : Nouvelle délibération du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) concernant, suite à des modifications, la mise en œuvre de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et la mise en œuvre du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) pour les agents de la ville de Bourbonne les Bains à compter du 1er mars 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la mise en œuvre de l'I.F.S.E dans les conditions indiquées ci-dessus,
- D'approuver la mise en œuvre du C.I.A. dans les conditions indiquées ci-dessus,
- D'approuver que les délibérations 2016/138 du 15 décembre 2016 et 2019/118 du 29 octobre 2019 et les arrêtés en découlant soient abrogés à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, hormis les délibérations concernant les primes des cadres d'emplois non éligibles au RIFSEEP,
- D'approuver que les montants maxima (plafonds) de l'I.F.S.E. et du C.I.A. évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat,
- D'approuver que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.

*Séance ouverte à 20h30*

*Séance levée à 21h35*

*Extrait affiché le 09/02/2021*

Fait à Bourbonne les Bains,

Le 09/02/2021

Le Maire,



Monsieur André NOIROT